



En juin 2024
Votez CFTC !



Résultats 2023 :
Un peu supérieurs au budget mais pas encore aux attendus par rapport à nos concurrents.



Prévisions 2024 :
Des incertitudes sur l'évolution du chiffre d'affaire, même si une progression à 2 chiffres est prévue.



Budget global des augmentations en baisse de 33% !

Mail

cftc-expleo@gmail.com

Web

www.cftc-expleo.fr

Application mobile
CFTC Expleo



NAO 2024, notre analyse

« Extraordinaire » pour qui ?

La **troisième réunion des NAO** s'est tenue le 18 janvier 2024. Après une première proposition de la direction jugée insuffisante cette dernière a revu ses propositions très légèrement à la hausse.

Pour autant, **cela ne transformera pas 2024 en une année « Extraordinaire »** comme l'annonce notre CEO Rajesh Krishnamurthy !

Le budget proposé cette année pour toutes les mesures sociales, dont les augmentations individuelles, **est en très net retrait** (plus de **2 M€ de moins** versus 2023 et pour représenter **moins de 3% de la masse salariale**) alors **que les résultats de 2023 ont été meilleurs**, voire supérieur au budget établi par la direction... Difficile de comprendre ainsi la logique de l'entreprise !

Principales propositions de la direction

- **Augmentations Individuelles** : toujours attribuées selon des **règles non transparentes** et malheureusement parfois, à la (bonne) tête du client !
- Un budget sera consacré à **la rétention** de certains profils,
- Le budget pour **l'égalité pro** (400 k€) reste identique à 2023 car il est **déjà négocié dans le cadre de notre accord** Egalité professionnelle pour une durée de **3 ans**,
- Un nouveau budget (100 k€) est prévu pour financer **la mobilité durable** et en particulier **les vélos**, mais sans que la direction ne sache encore sous quelle forme concrète le mettre en œuvre.

Les disparus & les grands absents de ces NAO 2024

- **Augmentation Générale** : **toujours pas**, et cela ne sera **jamais le cas chez Expleo !**
- **Prime PPV** : **ne sera pas reconduite**,
- **Mutuelle** : la part patronale pour **la prise en charge de la mutuelle n'augmentera pas** pour compenser la forte augmentation de la mutuelle prévue cette année autour de **+10%**,
- **Tickets restaurants** : **pas d'annonce de revalorisation** alors qu'il est possible de les amener à une valeur faciale de **11,97€** (4,79 € Salarié et 7,18 € Employeur). Même absence de revalorisation pour la participation RIE,
- **Télétravail** : **pas de revalorisation** des indemnités malgré une augmentation de l'électricité de +25% en 2023 et une augmentation prévue de +9% en février 2024,
- **Frais de déplacement** : **pas de revalorisation prévue**. L'entreprise reste sur des barèmes d'Indemnité Kilométrique URSSAF de 2022 par exemple !

Notre analyse

La direction n'a fait **aucune proposition pour la revalorisation des frais de déplacement** dès ce début d'année 2024. Elle entend se pencher sur le sujet au second trimestre 2024 seulement ! Autant de temps de gagné et **des efforts à supporter uniquement par les salariés**. Elle prétend cette décision par le souhait d'améliorer sa politique environnementale mais cela ne doit pas se faire au détriment des salariés.

Aucune proposition non plus pour augmenter la participation sur les tickets restaurant ainsi que sur la part RIE.

Même analyse sur la participation au financement de notre mutuelle.

Et comme **la direction refuse de mettre en œuvre une nouvelle prime** (PPV), la CFTC ne peut que constater que même sur les aides indirectes, **la direction a décidé de réduire très fortement ses efforts** pour l'ensemble des salariés !

En juin 2024
Votez CFTC !



Des NAO décevantes
qui ne sont pas en lien
avec les efforts des
salariés !

Le CSE unique ne va
pas améliorer la
perception d'une
entreprise sociale !

Une direction bien loin
des préoccupations
des salariés !

Et toujours pas de
participation ni
intérêt à
l'horizon !

Mail
cftc-expleo@gmail.com
Web
www.cftc-expleo.fr

Application mobile
CFTC Expleo



NAO 2024, notre analyse

Des propositions au final très décevantes.

De plus, comme la direction refuse de nous donner le budget des plans bonus à venir, **nous suspectons un budget en augmentation !** Nous ne sommes clairement pas opposés à l'existence de plan bonus mais **les budgets doivent suivre la même tendance** et **nous ne devons pas constater autant d'écart de traitement.** A notre avis, cette politique salariale de ralentira pas de nouveaux départs de salariés ni n'améliorera la motivation de ceux qui resteront et passeront **une nouvelle année blanche.**

Si l'on ajoute à ça la mise en place du futur CSE unique qui va réduire fortement l'intérêt de activités sociales locale par rapport à ce qu'il se fait aujourd'hui, **que restera-t-il aux salariés en 2024 ?**

La prochaine réunion des NAO se tient le **31 janvier 2024.** Vous serez tenus informés des évolutions s'il y en a.

Tableau comparatif 2023 / 2024

	2023 ⁽¹⁾	2024 ⁽²⁾	Ecart	%
Augmentation Individuelle	4 400 000,00 €	3 500 000,00 €	-900 000,00 €	-20%
Augmentation de Rétention	450 000,00 €	400 000,00 €	-50 000,00 €	-11%
Prime de Partage de la Valeur	1 200 000,00 €	0,00 €	-1 200 000,00 €	-100%
Primes exceptionnelles	50 000,00 €	0,00 €	-50 000,00 €	-100%
Titre Restaurant*	55 000,00 €	0,00 €	-55 000,00 €	-100%
Prime Télétravail*	35 000,00 €	0,00 €	-35 000,00 €	-100%
Prise en charge cotisation +60 ans	2 000,00 €	2 000,00 €	0,00 €	
Mesures au-delà du minimum réglementaire				
Santé (prise en charge à 52% versus 50%)	73 800,00 €	80 000,00 €	6 200,00 €	+7%
Abonnement transports (prise en charge à 75% vs 50%)	44 500,00 €	45 000,00 €	500,00 €	+1%
Mesures en lien avec des accords				
Égalité Professionnelle	400 000,00 €	400 000,00 €		
Accord Handicap	32 000,00 €	35 000,00 €		
Accord RIT (Astreintes Habillement)	+1% par an (2000 € environ)	+1% par an (2000 € environ)		
Mesure en lien avec un cadre législatif (obligations légales)				
Rebsamen - Maternité	39 000,00 €	45 000,00 €		

(*) Chiffrage du surcoût uniquement (1) Réel (2) Estimation direction

En conclusion, une **négociation très insatisfaisante** comme d'ailleurs **toutes les négociations de l'année 2023 !**

A ce jour, **2024 ne semble pas laisser présager un monde meilleur...**
Mais nous continuerons à nous battre pour !

Les résultats se sont améliorés en 2023 grâce aux efforts des salariés.
Mais pour autant ils n'en seront pas tous récompensés !

2024, une année « Extraordinaire » ou « Exaltante » ?
Mais pour qui le sera-t-elle ? Uniquement notre CEO ?
A quand des actes concrets et non des paroles vides de sens ?